

PRESENTATION

Khadidja SAHRAOUI-CHAPUIS : docteure en sociologie, directrice de l'association Réseaux13 (association de prévention des conduites à risques et promotion de la santé à Marseille), membre du collectif « Ensemble dans la prévention » (Marseille-Frais Vallon) et du dispositif « Trafics-Acteurs-Territoire » à Marseille.

Doctorat de sociologie, « Trafics et trafiquants de drogues, une ethnographie des réseaux dans les quartiers pauvres de Marseille », sous la direction de Laurent Mucchielli, LAMES-CNRS, 2019.

Publications récentes dans le champ de la recherche « Economies des drogues » :

- 2016 Développement et déploiement de la démarche "Trafics-Acteurs-Territoires", étude-diagnostic pour la Ville de Marseille, Mai 2016.
- 2014 « Comment devient-on dealer dans un quartier pauvre ? L'exemple d'une cité marseillaise ». Faire Savoirs, FS 11, 2015.
- 2013 « Trafics et trafiquants de drogues à Marseille », Bibard. D, Borrelli C., Mattina C., Mucchielli L., Sahraoui K. Les rapports de recherche de l'ORDCS.

ANNEXE 1 PRESENTATION SYNTHÉTIQUE DU PROGRAMME DE RECHERCHE

ECONOMIES DES DROGUES

Histoire sociale et économique des réseaux de deal dans la cité

Recherche Réseaux13-LEST-LEM – 2023-2025

Khadidja SAHRAOUI-CHAPUIS, Claire DUPORT, Christian BEN LAKHDAR, Michel PERALDI

Note d'intention :

De nombreux travaux ont été menés ces trois dernières décennies, en France et en Europe, qui portent sur le développement de « points de deal » dans les quartiers populaires ou, pour la France en particulier, dans les grands ensembles en déshérence. Ces travaux ont contribué à mettre en évidence les caractéristiques économiques et sociales des formes de trafic et de vente du « deal des cités » : une économie qui entretient aux cités et à leurs habitants des relations ambivalentes, d'emprise, de violence mais aussi de « familiarité » (Jensen, Rodgers, 2021), dans un déploiement de réseaux qui dépassent largement le cadre non seulement des cités où la vente de rue se localise, mais également des quartiers voire des villes où ils sont situés.

Ces travaux montrent aussi, sur les vingt dernières années, une économie émergente des drogues bien différente de ce que les premiers chercheurs (Bouhnik 2008, Joubert, Weinberger et al. 1995, Bourgois 2001) avaient mis en évidence dans les années 70-90 sous la rubrique du « deal des cités », en dévoilant les logiques organisationnelles d'une multiplication et d'un éparpillement des points de vente de rue (Duprez, Kokoreff 2001), le lien offre-demande dans un contexte de pics historiques de production de toutes les drogues –d'origine naturelle ou synthétique- et d'augmentation autant que de renouvellement des conduites addictives et consommatoires (Ben Lakhdar et Weinberger 2011, Péraldi et al. 2018, Duport 2011) ; et en conséquence une permanence de l'offre et une diversification des modalités de vente et des offres de produits sur un même point de deal (Sahraoui 2019).

Deux permanences toutefois : celle des représentations stigmatisantes, infâmant, dont cette économie fait l'objet et qui porte l'opprobre sur l'ensemble des habitants des territoires où la vente de drogue de rue est installée ; et celle, non moins discriminante et réductrice, d'une association des activités de trafics aux quartiers populaires, cités de grands ensembles et autres territoires urbains marqués par la pauvreté.

Par ailleurs, la plupart des travaux qui ont abordé cette « nouvelle économie du deal de cités », l'ont fait sous une double perspective méthodologique : en l'abordant d'abord dans sa quotidienneté et sa contemporanéité, en situation, et ensuite comme un fait « pour soi », autonome et focalisé.

La compréhension de ces phénomènes doit beaucoup à ces chercheurs qui ont su traiter du sujet dans une confrontation directe, immédiate, quotidienne aux activités de deal, bravant des situations de

violence possible, des « terrains minés » (Ethnologie Française 2001) ou leur propre conscience morale, pour objectiver les situations et rendre intelligible la logique sociale du deal de cité. Ainsi, l'existence même de ces travaux, la finesse des analyses, les comparaisons dont ils ont fait l'objet, la relative permanence des structures, laissent entrevoir qu'une approche complémentaire est possible aujourd'hui. Et en l'occurrence sur deux dimensions que ces travaux sur le « deal de cité » n'embrassent pas : l'une de profondeur historique et généalogique, et l'autre de mise en perspective des économies licites et illicites dans lesquelles les trafics de drogues sont territorialement encastrés.

Trafics de drogues et effets de district

Dans la lignée des travaux qui ont mis en évidence la forte capacité heuristique d'une approche socio-économique en matière de trafic, prônant notamment qu'il y avait à gagner en intelligibilité à tenir les acteurs du deal pour des entrepreneurs (presque) comme les autres (Venkatesh 2014, Dubner, Levitt 2006), nous voudrions suggérer ici l'hypothèse que l'on peut questionner certains territoires où se déploie le trafic comme porteurs d'effets de district. Si l'on considère en effet que certains grands ensembles ont vu apparaître, dès les années de la « grande épidémie » d'héroïne à partir des années 1975-80, une installation durable de réseaux de deal (Péraldi, Kokoreff, Coppel 2018), mais plus précisément aussi des activités « productives » liées aux trafics (stockage, préparation), on peut faire l'hypothèse que les trafics actuels s'inscrivent ici, à la différence d'autres lieux, dans une « longue durée », et de ce qui relève alors d'une mémoire territorialisée de l'expérience sociale du trafic. Il ne s'agit pas de laisser penser que se déploieraient sur les cités des organisations de type mafieux qui auraient dans le temps la main sur les trafics. Les acteurs, les réseaux, les produits changent au gré de circonstances qu'il faudra identifier. Ce n'est d'ailleurs pas le moindre des apports de cette hypothèse que de prendre distance avec l'amalgame fait trop souvent entre « réseaux » et « mafia » ou « camorra ». Nous voulons au contraire montrer selon quelles logiques, en un même lieu, s'organisent des continuités, des ruptures, des familiarités ou au contraire des conflictualités, qui mettent en évidence le caractère singulier de ces territoires dans l'économie générale, locale, des drogues. Une mémoire territorialisée, portée non pas seulement par les acteurs directs du trafic mais par l'ensemble des acteurs, habitants, institutions, consommateurs. C'est en ce sens que nous parlons de « secteur productif localisé », ou de « district », termes utilisés en économie pour désigner des lieux qui se singularisent par une concentration d'activités où les « savoirs faire », les expériences et les nœuds relationnels font mémoire (Beccatini 1987, Pyke, Beccatini, Sengenbergh 1990, Carnevali, 2004, Daumas 2007) et se transmettent informellement pour perpétuer une activité. Lorsque le territoire est lui-même condition de la productivité.

Histoire et généalogie du deal de cité

Il s'agit d'une part de réinsérer les formes économiques actuelles dans un continuum historique pour permettre plus rigoureusement d'analyser ce qui différencie les formes très contemporaines de l'économie des drogues des formes plus anciennes, et comprendre alors la logique de leur évolution ; d'autre part d'élucider, par la généalogie des acteurs autant que celle des modes de gestion et d'organisation, les héritages, ruptures et continuités dont le réseau de trafic participe, sur plusieurs générations. Et ainsi, s'écarter de la vision des réseaux de deal comme des phénomènes émergents sortis du seul rapport offre/demande/opportunité, autant que de la vision des acteurs du trafic comme des auto-entrepreneurs sans apprentissage, sans héritage et sans avenir autre que « 4 murs ou 4 planches », ou à l'inverse sans marge de manœuvre ni possibilité de choix structurels dans un contexte d'organisations criminelles hiérarchisées et cloisonnées. Nos travaux précédents (Sahraoui 2019, Péraldi et al. 2018) ainsi que d'autres (Mohammed 2015, Sauvadet 2008) précisent déjà des éléments explicatifs et compréhensifs des permanences autant que des différences et de la diversité des deals de cité. Le stigmate du blanchiment qui fait de toute activité commerciale locale un appendice du trafic, obscurcie une évolution patente des économies populaires, formelles et informelles, vers des activités entrepreneuriales et commerciales inédites (services informatiques, mécanique de rue, commerce halal).

C'est à chercher les articulations, les continuités et les discontinuités effectives, pragmatiques, entre économie des drogues et économies populaires que ce projet voudrait contribuer, notamment en multipliant les « biographies d'entreprises » et les parcours personnels dans leur propre longue durée, sur un territoire urbain socialement cohérent.

Ainsi, nous souhaitons ici mobiliser la notion de profondeur historique pour reconstituer une histoire systémique de la cité, à travers chacune des composantes compréhensives du réseau de trafic qui y est implanté. Hypothétiquement : les logiques de construction, de peuplement et de rénovation urbaine de la cité, la mobilité résidentielle, les mouvements migratoires ; l'évolution des économies vivrières des habitants, formelles et informelles, l'accès aux ressources et à l'emploi ; l'évolution du recours aux drogues, usages et vente, les produits, les profils des acteurs, l'organisation du trafic... Et, partant, reconstituer l'histoire sociale du réseau et inscrire l'analyse de ses impacts au regard des contextes économiques et sociaux de la cité et de leurs évolutions.

Encadré 1. Historicité
Hypothèse : la cité vit au rythme du réseau ; le réseau vit et évolue en réaction à la vie de la cité.
Objectifs : 1- Dessiner les contours des organisations de trafiquants de stupéfiants dans une perspective dynamique : évolution des usages, des produits, de l'intensité concurrentielle. 2- Retracer à travers différents indicateurs (politiques de la ville, mouvements migratoires, événements marquants) les respirations légales et illégales, formelles et informelles, de l'économie de la cité.

Dynamiques économiques de cité

Pour l'économie « globale » des mondes populaires, il est encore fréquent de considérer que les économies des drogues prennent place dans une sorte de vide économique et social (le fameux mythe de l'argent facile), et occupent donc d'autant plus facilement les lieux, mobilisent d'autant plus facilement les acteurs, qu'ils vivent dans une déshérence totale. La balance bénéfice-risque à entrer dans le trafic pencherait d'autant plus d'un côté que les opportunités légales seraient rares, qu'elles nécessiteraient des compétences validées et que les individus présenteraient des caractéristiques de risquophilie et d'impatience (Ben Lakhdar 2012). Mais elle pencherait d'autant plus que le trafic et la position qu'il confère offriraient des gains non monétaires : un rôle, une occupation, un statut. De la même manière, lorsqu'on pense à des sorties « par le haut » du deal, il n'est mentionné aucune activité alternative capable de se substituer de manière relativement « profitable » à l'engagement dans le deal, sinon la délinquance en col blanc pour les plus fortunés. Il ne s'agit pas bien sûr de nier la déshérence économique des cités, la situation de précarité qui y domine, voire le chômage chronique et les processus de désocialisation que ces deux phénomènes (précarité, chômage chronique), combinés aux discriminations, produisent. Et, partant, la vulnérabilité des jeunes notamment à l'embrigadement dans le trafic. Pour autant, d'autres travaux en attestent (Collectif Rosa Bonheur 2019, Laé, Murard 2012), les cités voient se développer d'autres économies que celles de la drogue, informelles ou formelles, et surtout ces activités, commerciales, salariales, entrepreneuriales, sont bien souvent des manières de quitter les trafics. Il est certes avéré -quoique non estimé réellement- que le développement de petits commerces, de petites entreprises de service dans les cités, relève d'investissements ou de logiques de blanchiment de certaines parts des profits du deal (sans doute la part qui concerne les « fournis » du trafic, ses étages intermédiaires). On connaît toutefois moins, à l'échelle de la cité, les évolutions organisationnelles du trafic notamment via les outils numériques, du chiffre d'affaires, du rôle des avocats, des « blanchisseurs », des prestataires, de la technostructure, etc.

Ainsi, les combinaisons économiques dans lesquelles entre le deal de cité, les relations entre dealers et autres acteurs économiques des cités, les liens de complicité, de complaisance ou de familiarité autant que les conflits, les porosités et les étanchéités entre acteurs du réseau de trafic et habitants ou professionnels de la cité ou encore « prestataires » du réseau, constituent des « coins sombres » de la recherche socio-anthropologique sur les trafics que nous souhaitons révéler.

Encadré 2. Socio-économie
Hypothèse : l'imbrication du trafic de stupéfiants dans l'économie légale locale est gage de son efficacité.
Objectifs :

- 1- (Ré)interroger les entrées-sorties du réseau : incitations individuelles, endettement, logiques de recrutement mais aussi ruptures forcées ou volontaires dans les trajectoires professionnelles ; ceci à différents niveaux hiérarchiques.
- 2- Tenter de mettre plus en lumière la technostructure du réseau : quels acteurs, quelles relations, quelles lignes de commandement/conseil ?
- 3- Aborder le professionnalisme des acteurs et de l'organisation : logiques de recrutement/licenciement et donc des compétences, gestion des flux entrants/sortants et donc de la logistique à la vente finale, les techniques marketing utilisées (appréhendé par les 4P : prix, produits, placement, promotion)

De la cité aux cités ; des cités à la ville

Notre programme de recherche est construit à partir d'une cité de Marseille comme terrain exploratoire -c'est-à-dire exportable à d'autres terrains.

La cité que nous avons choisie pour ce faire en présente les conditions : Ouverte à la location en 1964, la cité Frais Vallon à Marseille a compté jusqu'à 1500 logements, et a été longtemps le plus grand ensemble HLM de Marseille (propriété de Ville puis de la Métropole). Première opération HVS de France, en 1976, qui y amène la ligne 1 du métro, essentielle pour son accessibilité, elle a fait l'objet depuis cette date de travaux continus de rénovation. Ces opérations ont amélioré les équipements tels qu'une piscine et aujourd'hui 4 écoles et 1 collège, et l'une de ces opérations, en 1992, a vu l'installation du siège central de l'organisme HLM sur le site même.

Pauvre en commerce de proximité, il n'est cependant pas rare de voir des vendeurs à la sauvette s'installer sur ce qui tient lieu de parvis, ces derniers venant s'ajouter à la présence d'un marché qui s'installe 2 fois par semaine et qui mêle forains légaux et vendeurs installés illégalement.

Frais Vallon est aussi le lieu identifié de trafics de drogues, avérés et pénalisés depuis les années 1975 pour les premières affaires d'héroïne. Depuis la cité n'a jamais cessé de "domicilier" des réseaux de trafics, régulièrement démantelés par des interventions policières et régulièrement reconstitués. De surcroît, la desserte par le Métro (unique pour les cités de Marseille) engendre une diversité du profil des clients du réseau de stupéfiants présent sur le territoire. De toutes les cités marseillaises identifiées comme "district économique des drogues", Frais Vallon est vraisemblablement la plus ancienne comme telle, et qui a donc le passé judiciaire et policier le plus doté en archives.

Les professionnels comme les habitants sont impactés à différents niveaux par la présence de cette activité, mais également pour certains d'entre eux mobilisés, depuis la fin des années 1980, dans une vie associative intense et des actions collectives importantes autour des problématiques d'usage et de trafic de drogues, notamment avec le Centre Social, le collectif « Ensemble dans la prévention », et l'association Réseaux13.

Une cité enfin au sein de laquelle quasiment tous les membres de l'équipe ont une insertion personnelle et/ou professionnelle de longue date, et des liens avec les habitants et les acteurs locaux (personnes impliquées dans le réseau de trafic, habitants, professionnels intervenant dans le quartier, logeur, représentants institutionnels).

Il s'agira ainsi, à partir de Frais Vallon, de produire une sorte de modèle d'analyse exportable, ou du moins de produire les indicateurs d'un modèle d'analyse triangulant description d'un réseau de trafic de cité, profondeur historique et dynamiques socio-économiques à l'œuvre.

Encadré 3. Synthèse et généralisation

Hypothèse : la triangulation de différents éléments historique, organisationnel et socio-économique permet d'appréhender l'inscription plus ou moins marquée des réseaux dans la cité.

Objectifs :

- 1- Synthétiser et hiérarchiser les éléments historiques expliquant l'enracinement ou le déracinement partiel du réseau dans l'environnement de la cité.
- 2- Dresser les évolutions des organisations de vente de stupéfiants et expliquer leur survie.
- 3- Proposer un cadre de diagnostic de l'imbrication et de l'impact du réseau sur l'économie locale.

Méthodologie :

Il s'agit de travailler la mise en perspective historique et économique qui replace les économies des drogues, les activités du deal, dans l'ensemble et la variété des activités économiques dont les mondes populaires sont les acteurs et les dépositaires. Trop souvent en effet, la « nouveauté » des pratiques contemporaines est affirmée a priori sur la seule base du discours des acteurs ou de chercheurs eux-mêmes, expérimentés sans nul doute mais sans que cette comparaison ait fait l'objet de protocoles et de programmes de recueil de données objectivées.

Notre projet de recherche à la fois porte l'ambition de cette analyse historique et économique du deal de cité et de ses effets, à la fois détient la possibilité d'accéder aux données et aux informations de première main.

La méthodologie se veut clairement qualitative (observations, entretiens et groupes focaux) et procède également par enquêtes (documentaire comme de terrain). Des entretiens individuels seront nécessaires à la bonne tenue du projet : nous en prévoyons plus d'une centaine, répartis en 4 « collèges » : un collège d'acteurs engagés dans le réseau de trafic de drogues (une vingtaine d'entretiens auprès de guetteurs, vendeurs, coupeurs, nourrices, voire plus haut dans la hiérarchie) ; un collège de consommateurs (une vingtaine d'entretiens auprès d'acheteurs et d'usagers-revendeurs) ; un collège de témoins historiques (un focus-groupe et une trentaine d'entretiens auprès des habitants, associations locales, bailleurs sociaux, représentants les politiques publiques -police, santé, prévention, éducation) ; et un collège d'autres acteurs (un focus-groupe et une trentaine d'entretien d'autres acteurs économiques -commerçants installés ou ambulants, restaurateurs du quartier...- mais aussi « prestataires » du réseau -créateurs de packaging, artistes réalisant des fresques signalant les points de deal,...).

Des enquêtes seront également réalisées en parallèle, avec :

Un volet d'enquêtes documentaires : la littérature scientifique sera naturellement investiguée et la presse également (nous synthétiserons les connaissances et analyseront les discours médiatiques : quel journal pour quel événement, quel traitement ?). Et nous souhaitons accéder, si possible, aux dossiers judiciaires concernant des affaires de drogues dans le quartier depuis 1975.

Un volet d'enquêtes de terrain mesurer l'ampleur du réseau : nous compterons le nombre de consommateurs un temps donnée (en un jour, une semaine, un mois). Ceci, après entretiens auprès des acheteurs, nous conduira à proposer des estimations du chiffre d'affaires réalisé un temps donné. Mis en rapport avec les coûts que nous pourrions estimer (en termes de ressources humaines, en termes de marketing, de logistique -flux et stock-, voire d'autres coûts que nous serons en mesure d'identifier au long de nos enquêtes), nous nous essaierons à des estimations du profit réalisé un temps donné par le réseau en place.

Un autre volet d'enquêtes consistera en collectes d'échantillons de drogues et plus précisément de cocaïne, et de cannabis sous forme d'herbe et de résine qui sont les principaux produits stupéfiants vendus sur place. Ces collectes et analyses que nous souhaiterions faire réaliser plusieurs fois par mois pendant 2 ans via le dispositif SINTES de l'OFDT¹ nous informera de la constance ou non, des poids, des qualités, des prix, des promotions et des origines (géographiques ou de lots) des produits. Ceci nous permettra d'avoir un aperçu de la vie commerciale du réseau, de son niveau d'activité et de professionnalisme, et de mieux connaître les segmentations organisationnelles du réseau.

Enfin, un élément essentiel de l'ensemble de la recherche est celui de la posture que nous adopterons, sous forme de contrat éthique entre les membres de l'équipe, et avec chacune des personnes sollicitées au cours de notre travail : un devoir inconditionnel de protection, de respect et d'anonymat.

Principales sources :

BECCATINI G, (1987). Mercato e forze locali : il distretto industriale, Bologna, Il Mulino.

BEN LAKHDAR C, WEINBERGER D (2011). Du marché du cannabis au marché du THC en France. Implications pour le système d'offre et les politiques de lutte contre les trafics illicites de stupéfiants. *Revue Française de Socio-économie*, 7(1), 125-147.

BEN LAKHDAR C (2012). L'économie du deal. *Les Cahiers Dynamiques*, 56(3), 50-57.

BOUHNİK P (2008). Héroïne et consommations de précarité dans la France des années 1990-2000. Généalogie du processus de relégation aux psychotropes. *Déviance et Société*, 32(3), 267-284.

¹ Attache a été prise avec l'OFDT (Observatoire français des drogues et des tendances addictives) pour un conventionnement potentiel sur ce point, dans le cadre du volet « observation » du dispositif SINTES (Système d'identification national des toxiques et substances).

- BOURGOIS P, (2001). En quête de respect, le crack à New-York. Paris, Seuil.
- CARNEVALI F, (2004). Crooks, Thieves and Receivers. Transaction costs in nineteenth century industrial in Birmingham, *Economic Historical Review*, n°62/3.
- Collectif ROSA BONHEUR (2019). La Ville vue d'en bas, Travail et production de l'espace populaire. Paris, Amsterdam Editions.
- DAUMAS J.C, (2007). Districts industriels : du concept à l'histoire, *Revue économique*, 2007/1, vol.58.
- DUBNER S, LEVITT S, *Freakonomics*, Paris, Denoël, 2006.
- Ethnologie Française (2011). Terrains minés, 2001/1, vol. 31.
- DUPORT C, (2016). Héros(s), *Au cœur de l'héroïne*, Marseille, Wildproject.
- DUPORT C, (2012). Trafics de drogues, un bilan des recherches et quelques expériences à Marseille, *Etudes et travaux ORDCS*, n°4, Mai 2012, pp. 1-14.
- DUPORT C Dir. (2011). L'intervention sociale à l'épreuve des trafics de drogues, Marseille, ADDAP.
- DUPREZ D, KOKOREFF M (2001). Les mondes de la drogue : usages et trafics dans les quartiers. Edition Odile Jacob, Paris.
- JENSEN S, RODGERS D, (2021). The intimacy of drug dealing : narcotics, kinship and embeddedness in Nicaragua and South Africa, *Third World Quarterly*.
- JOUBERT M, WEINBERGER M, et al. (1995). Trafics de drogues et modes de vie, *Revue Toxibase*, 1995, Num 4, pp 1-29
- LAE JF, MURARD N, (2012). *Deux générations dans la débîne : enquête dans la pauvreté ouvrière*, Montrouge, Bayard.
- MOHAMMED M, (2015). La formation des bandes, entre la famille, l'école et la rue. Paris, PUF.
- PERALDI M, KOKOREFF M, COPPEL A, Dir. (2018). *La catastrophe invisible. Histoire sociale de l'héroïne*, Paris, Amsterdam Editions.
- PERALDI M, DUPORT C, SAMSON M, (2015). *Sociologie de Marseille*, Paris, La Découverte.
- PYKE F, BECCATINI G, SENGENBERGER W, (1990). Industrial districts and inter-firm cooperation in Italy, Genève, IIL
- SAHRAOUI K, (2019) Trafics et trafiquants de drogues, une ethnographie des réseaux dans les quartiers pauvres de Marseille [thèse de doctorat, Aix-Marseille Université]
- Sahraoui K. (2013), Trafics et trafiquants de drogues à Marseille, Les rapports de recherche de l'ORDCS
- Sahraoui K. (2014). Comment devient-on dealer dans un quartier pauvre ? L'exemple d'une cité marseillaise. *Revue Faire Savoirs* 2014 n°11.
- SAUVADET T, (2008). Jeunes de rue et trafic de stupe. *Agora Débats / Jeunesses*, 48(2), 90-101.
- VENKATESH S, (2014). Dans la peau d'un chef de gang, Paris, Denoël.

Présentation de l'équipe :

Notre équipe présente une double plus-value : d'une part pluridisciplinaire (sociologie, anthropologie, sciences économiques) et développant, pour chacun des membres, des démarches de recherche transversales articulant socio-histoire, socio-économie et anthropologie ; d'autre part un ancrage ancien, solide et pérenne dans le quartier et les territoires étudiés : Khadidja Sahraoui-Chapuis travaille au sein de la cité depuis 20 ans, elle y dirige l'association Réseaux13 à travers laquelle elle côtoie au quotidien des usagers et des personnes impliquées dans le trafic. Elle est également membre du Conseil d'administration du Centre Social Frais-Vallon, et membre du collectif « Ensemble dans la prévention » avec la directrice du centre social, la pharmacienne du quartier et d'autres professionnels et habitants. Enfin, sa thèse « Trafics et trafiquants de drogues, une ethnographie des réseaux dans les quartiers pauvres de Marseille » porte précisément sur l'organisation du trafic, les parcours des personnes impliquées dans le trafic à tous les niveaux d'organisation et leur entourage sur 5 cités de Marseille, dont Frais-Vallon.

Claire Duport travaille avec Khadidja Sahraoui-Chapuis sur plusieurs programmes d'accompagnement de professionnels à l'épreuve du trafic, elle connaît le quartier depuis 1998 (sa thèse portait sur l'action militante dans les cités) et intervient ponctuellement au sein du groupe « Questions de réseaux » dans le quartier. Elle est également membre du groupe « Réduction des risques » du Conseil communal de santé de la ville de Marseille.

Michel Péraldi connaît le quartier depuis les années 1970 pour avoir, avec le CERFISE, réalisé la toute première opération de réhabilitation architecturale concertée dans la cité voisine de Frais Vallon (Le Petit Séminaire) et d'autres opérations de ce type dans les arrondissements nord de Marseille jusqu'en 1992. Depuis cette date il a accompagné à Marseille différentes initiatives associatives de prévention et d'insertion en assurant la présidence de l'ADRETS (association pour le Développement et la

Revitalisation Economique des Territoires Sensibles). Claire Duport et Michel Péraldi ont par ailleurs coordonné et réalisé le volet marseillais de la recherche ANR "HERO, histoire sociale et culturelle de la diffusion de l'héroïne en France", menée entre 2014 et 2018 en collaboration avec Michel Kokoreff (voir publications).

Christian Ben Lakhdar a contribué au dispositif « Trafics-Acteurs-Territoires » à Marseille, et est venu plusieurs fois travailler à Frais-Vallon avec le groupe « Questions de réseaux ».

Khadidja SAHRAOUI-CHAPUIS : docteure en sociologie, chercheuse associée à MESOPOLHIS (UMR 7064), directrice de l'association Réseaux13 (association de prévention des conduites à risques et promotion de la santé à Marseille), membre du collectif « Ensemble dans la prévention » (Marseille-Frais Vallon) et du dispositif « Trafics-Acteurs-Territoire » à Marseille.

Claire DUPORT : docteure en sociologie, responsable de recherches à Transverscité (www.transverscite.org), coordinatrice des dispositifs TREND-SINTES/OFDI en région PACA, membre du dispositif « Trafics-Acteurs-Territoire » à Marseille.

Christian BEN LAKHDAR : Professeur des universités en sciences économiques à l'Université de Lille, membre du LEM (UMR 9221 CNRS), ancien membre du collège scientifique de l'OFDI et de celui de Santé Publique France.

Michel PERALDI : Directeur de recherche émérite au CNRS, équipe IRIS, UMR 8156, Paris, EHES, Campus Condorcet. Egalement chercheur associé au LEST CNRS à Aix en Provence, membre du Comité Ministériel d'Histoire des Politiques de la Ville. Membre du Conseil Citoyen de Prévention de la Délinquance auprès de la Ville de Marseille.

Partenariats institutionnels

Le LEST (Laboratoire d'Economie et sociologie du travail UMR CNRS 7317, dont Michel Péraldi est membre associé, directeur de recherche émérite) accueillera une partie de la fonction ressources nécessaire au projet (documentation, datas locales). Le LEST hébergera également l'organisation d'un séminaire et/ou journées de colloque dans la troisième année du projet, et la confrontation à des chercheurs internationaux travaillant sur ces thèmes (chercheurs italiens travaillant sur les organisations criminelles (Sciarone, Zacharia) ou confrontés aux terrains marseillais (Jensen, Rodgers) et fournira une assistance à la publication des actes de ces séminaires.

Le LEM (Lille Economie Management UMR CNRS 9221, dont Christian Ben Lakhdar est membre) accueillera également une partie de la fonction ressources nécessaire au projet (documentation, collecte de données socio-économiques et recueil et analyse de la presse locale et nationale). Une partie du travail de publication et de valorisation de la recherche y sera aussi effectuée. A noter également que l'éloignement géographique (même s'il est moins impactant désormais du fait des technologies) sera un atout indéniable : un œil extérieur, plus naïf moins immergé dans le quartier, permettra de questionner, voire de challenger les données à recueillir et celles recueillies.